



MIGROS Park & Go

S'inscrire et éviter le passage à l'horodateur dès la prochaine visite. Le paiement est automatique, sans frais supplémentaires.



Scannez maintenant le code QR ou ouvrez migros.ch/park-go, puis enregistrez le numéro d'immatriculation et le moyen de paiement dans votre compte Migros.

Stationnement sans barrière

Payez facilement à l'horodateur, par
smartphone ou automatiquement avec
Park & Go **MIGROS**.

Se parquer en toute simplicité

Voici comment cela fonctionne



Entrée et sortie

Votre numéro d'immatriculation est reconnu dans le respect de la loi sur la protection des données. Le stationnement démarre automatiquement lorsque vous franchissez l'entrée du parking et se termine à la sortie. Fini les tickets et l'attente aux barrières!

Conforme à la protection des données



Payer

Vous avez 2 options:



Avant* de quitter le parking, à l'horodateur.

Saisir le numéro d'immatriculation à l'horodateur, et payer. Sans ticket de parking.

* max. 15 min avant la sortie

ou



Paielement automatique avec Park & Go **MIGROS**.

Pour cela, il suffit d'entrer au préalable votre numéro d'immatriculation dans votre compte Migros. Ensuite, les frais de stationnement sont automatiquement débités lorsque vous quittez le parking.



Scanner le code QR et configurer le Park & Go **MIGROS**.

migros.ch/park-go

Vous avez oublié de payer?



Payez confortablement de chez vous jusqu'à 24 h après la sortie. Scannez le code QR et payez en ligne.

parken.mh-parkservice.ch

Foire aux questions:

Je n'ai pas vu de barrière. Comment fonctionne le parking sans barrière?

Lorsque vous entrez dans le parking, votre plaque d'immatriculation est scannée et active le processus de stationnement. Lorsque vous quittez le parking, votre plaque d'immatriculation est à nouveau scannée, le processus de stationnement est terminé et les données saisies sont supprimées. Vous payez simplement la taxe de stationnement à l'automate, via le service Migros Park & Go ou en ligne dans les 24 heures suivant votre sortie: parken.mh-parkservice.ch/

Quels sont les avantages des systèmes de stationnement sans barrières?

Se parquer sans barrière ni ticket, c'est ...

- plus rapide: processus d'entrée et de sortie accéléré, sans temps d'attente.
- plus détendu: pas besoin de prendre de ticket de parking et pas besoin de farfouiller pour le retrouver.
- plus écologique: réduction de la consommation de papier et suppression des temps d'arrêt aux barrières.

Quelles sont les données collectées et enregistrées?

À l'entrée et à la sortie du parking, une caméra enregistre automatiquement votre plaque d'immatriculation. Les personnes présentes dans le véhicule ne sont pas reconnaissables. Les données sont enregistrées conformément à la protection des données et sont automatiquement effacées après le paiement des frais de stationnement ou, si aucun montant n'est dû, dans les délais légaux. Un suivi est effectué uniquement en cas d'infraction au stationnement.

Que se passe-t-il si je ne paie pas les frais de stationnement?

En cas d'infraction au stationnement, seul l'exploitant de la place de stationnement (Mobility Hub Parkservice Switzerland GmbH) peut interroger le service des automobiles compétent sur le numéro d'immatriculation saisi et engager un suivi.

Le ou la propriétaire du véhicule reçoit ensuite une facture pour le règlement ultérieur des frais de stationnement. En outre, une indemnité de CHF 60.- est due pour les frais occasionnés.



Avez-vous des questions? Scanner le code QR et ouvrir l'Aide et contact

www.migros.ch/parking-sans-barrieres | Service clientèle en ligne: +41 41 539 11 52